



## ► Le nouveau *CIible*

Tel qu'annoncé dans le *CII à l'écoute* du mois de juin dernier, nous avons effectué une consultation sommaire auprès de présidentes de CII au printemps dernier. Cet exercice nous a permis d'identifier des besoins et de mesurer le degré de satisfaction concernant les outils de soutien aux CII afin de les actualiser si nécessaire. Cette communion d'idées nous a permis de revoir différents aspects de cette publication afin de mieux vous informer. Lancé il y a presque dix ans, le *CII à l'écoute* méritait un petit rafraîchissement. Nous vous offrons donc votre nouveau *CIible*, qui remplace le *CII à l'écoute*, avec un contenu amélioré et une nouvelle enveloppe.

### ► Les chroniques

Trois chroniques apparaîtront sur la page frontispice, soit le *CII sur le vif* et *Perspectives nationales*, qui conserveront leur forme originale, et une nouveauté, soit *La Boîte à outils*. Le verso sera consacré à des blocs d'information sur différents sujets pour permettre aux CII, aux directrices et responsables des soins infirmiers et aux commissions régionales infirmières d'être informés sur les dossiers de l'heure.

  
*Perspectives nationales*

Comme dans le *CII à l'écoute* antérieur, cette rubrique présentera des dossiers d'envergure nationale, soit une vision systémique du système de santé, du point de vue de l'OIIQ. Par exemple, on y retrouvera de l'information concernant des lois professionnelles, des dossiers nationaux, des politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux, etc.

### ► La grille graphique

Notre nouveau *CIible* affiche une nouvelle signature et jouit d'une nouvelle grille graphique. Afin de vous aider à mieux identifier chacun des numéros, les couleurs seront différentes à chaque parution.

### ► La fréquence

*CIible* sera édité tous les deux mois, soit cinq fois par année (octobre, décembre, février, avril et juin) et fera relâche pendant les vacances estivales. Également, une chronique CII sera publiée dans chacune des éditions du *Journal* de l'OIIQ afin de faire connaître davantage aux infirmières le pouvoir qu'exerce le CII.

### ► La distribution

*CIible* se met à l'heure des progrès technologiques et sera transmis par courriel à chaque personne figurant sur la liste de distribution. Cette publication ne sera pas disponible en version papier. Cependant, il sera possible de l'imprimer, en couleur ou en noir et blanc, et de le photocopier pour affichage ou pour une distribution rapide à vos collègues de travail. Vous pouvez également télécharger ce document à partir du site de l'OIIQ à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Publications », « Périodiques ».

  
*Boîte à outils*

Ce bloc renfermera des outils concrets que les CECII pourront appliquer et qui contribueront à les soutenir dans leur travail au quotidien. On y retrouvera des activités pertinentes en lien avec les mandats du CII. Par exemple, il pourra s'agir d'outils d'évaluation de compétence, d'avis sur la distribution des soins infirmiers, etc. N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences à l'adresse [cii@oiiq.org](mailto:cii@oiiq.org).

### ► L'OIIQ vous informe...

Selon la même formule que dans le *CII à l'écoute*, ce volet vous fera part de différents sujets concernant des avis importants, des colloques à venir, de nouveaux documents, des prises de position, etc. Le verso de la présente publication vous en donne un bon aperçu.



La version originale du *CII sur le vif* sera conservée. Cette section mettra en relief des expériences enrichissantes de CII et qui peuvent s'appliquer à d'autres CII. Par exemple, il pourra être question de la mise en place d'un groupe de travail, d'une réalisation et des activités du CECII. Cette rubrique permettra aux CII de glaner des idées et de les appliquer dans leur milieu. Cette rubrique fournira également les coordonnées pertinentes pour joindre les responsables de ces projets. N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences à l'adresse [cii@oiiq.org](mailto:cii@oiiq.org).



## Prélèvement par ponction artérielle et installation d'une canule artérielle

Pour encadrer les infirmières et soutenir les établissements en vue de faciliter l'intégration à la pratique professionnelle des infirmières de l'activité réservée aux infirmières « application des techniques invasives », l'Ordre a élaboré le document *Lignes directrices – Application de techniques invasives par les infirmières et les infirmiers : prélèvement par ponction artérielle et installation d'une*

*canule artérielle*. Les lignes directrices émises par l'OIIQ visent à s'assurer que seules les infirmières qui ont les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pourront procéder à une ponction artérielle ou installer une canule artérielle. Ces lignes directrices seront disponibles sous peu au Centre de documentation de l'OIIQ au montant de 15 \$ pour les membres et de 18 \$ pour les non-membres. Un bon de commande électronique sera également disponible sur le site de l'OIIQ à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org).

## Un programme de formation continue pour le maintien des compétences

L'OIIQ offre plus de 100 activités de formation continue au Congrès 2005 et en région. Parmi les sujets abordés, on retrouve l'évaluation de l'état de santé physique et mentale, la prévention des infections et le dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang, les soins de plaies, le soulagement de la douleur, les soins en fin

de vie ainsi que le suivi des clientèles atteintes de diabète, d'asthme et d'insuffisance cardiaque et celles sous anticoagulothérapie. Inscrivez-vous sans tarder et incitez les infirmières à le faire ! Pour plus de renseignements, consultez le programme

sur le site de l'OIIQ à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Événements », « Formation ». Veuillez noter que chaque infirmière devrait avoir reçu le programme avec le numéro de juillet-août 2005 de la revue *Perspective infirmière*.

## Des bourses accessibles aux CECII

La Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) offre des bourses dans le cadre du Programme de diffusion et d'utilisation de résultats de recherche pour favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles et la qualité des soins. Considérant les mandats des CII, les CECII peuvent se prévaloir de cette offre de bourses. **La date limite pour déposer une demande pour le premier concours est le 23 septembre 2005, à 17 h, et pour le deuxième concours, le 20 janvier 2006, à 17 h.** Pour plus de renseignements, consultez le Guide de demande de subvention 2005-2006 à l'adresse [fresiq.oiiq.org](http://fresiq.oiiq.org), section « La recherche infirmière », « Programme de subvention à la recherche », « Programme de diffusion et d'utilisation de résultats de recherche » ou communiquez avec Linda Benoit en composant le 514 935-2505, poste 232, ou le 1 800 363-6048, poste 232.

## CALENDRIER

### C'est un rendez-vous au Congrès annuel 2005 à Québec !

Le congrès annuel de l'OIIQ se tiendra au Centre des congrès de Québec du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre prochain et se déroulera sur le thème *Une société en mutation - la profession doit-elle changer ?* Pour connaître le programme complet du congrès, de même que les coûts associés aux activités, consultez le site de l'OIIQ à l'adresse [www.oiiq.org](http://www.oiiq.org), section « Événements et formation ».

### En 2006, les CII sont attendus au III<sup>e</sup> Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophones

Organisé par le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF) en collaboration avec la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, Le III<sup>e</sup> Congrès mondial des infirmières et infirmiers francophone se

## Dépôt du rapport Aucoin sur la prévention et le contrôle des infections

Les CECII sont appelés à prendre position sur les questions touchant à la gestion des risques. Le 22 juin dernier, le président du Comité d'examen sur les infections nosocomiales, Léonard Aucoin, et le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ont déposé le rapport intitulé *D'abord, ne pas nuire*. Ce rapport renferme entre autres plusieurs mesures concernant les infirmières et fait également ressortir l'importance de la spécialisation d'infirmières en prévention des infections. Le rapport est disponible à l'adresse [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca), section « Documentation », « Publications ».

tiendra à Québec du 14 au 18 mai 2006 sur le thème *Le dialogue au cœur du soin*. Le choix des conférences et des ateliers a été ciblé pour répondre aux préoccupations des CECII. On y abordera, entre autres, des sujets comme la qualité des soins, les compétences des infirmières et la distribution des soins. Inscrivez-vous dès maintenant ! Le programme préliminaire est disponible sur le site du SIDIEF à l'adresse [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org). On peut s'enquérir de tout renseignement supplémentaire par courriel, à l'adresse [congres2006@sidiief.org](mailto:congres2006@sidiief.org), ou par téléphone au 514 849-6060.

## Prévention et contrôle des infections en soins de longue durée

L'Association pour la prévention des infections à l'hôpital et dans la communauté (Montréal P.I.) invite les infirmières à une conférence qui se tiendra le 28 septembre prochain à Montréal. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer par courriel à l'adresse [fernanda.cordeiro.iugm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:fernanda.cordeiro.iugm@ssss.gouv.qc.ca).

## Une nouvelle publication sur l'organisation des soins et du travail

L'ouvrage intitulé *Organisation des soins et du travail* peut constituer une source de référence pour les CECII qui doivent fournir des avis sur la distribution des soins infirmiers dans leurs établissements. Il traite tant de la distribution des soins que du rôle de chacun et de la façon de soutenir le personnel. À lire. Pour se procurer cette publication, les personnes intéressées peuvent composer le 514 282-4228.